

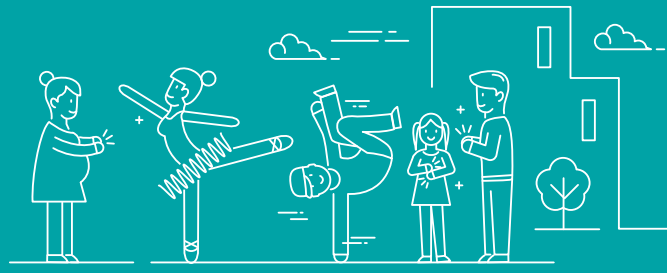


la Politique de la **Ville**

dans
la métropole
nantaise



Repères utiles
pour participer au
contrat de ville
2015/2020



PRÉFET DE
LA LOIRE-ATLANTIQUE



Sommaire

4 La Politique de la Ville, c'est quoi ?

5 Une gouvernance élargie qui se construit ensemble

6 Les 15 quartiers Politique de la Ville

8 Schéma d'animation et de pilotage du Contrat de ville

10 Vos repères de l'année

12 À l'échelle de l'agglomération

12 Les instances de pilotage

Comité de Pilotage du Contrat de Ville
Comité des Financeurs - Appel à Projets
Comité de pilotage nouveau programme national de renouvellement urbain

13 Les instances participatives

Conseils citoyens
Inter-conseils
Ateliers participatifs
RDV annuel des Quartiers

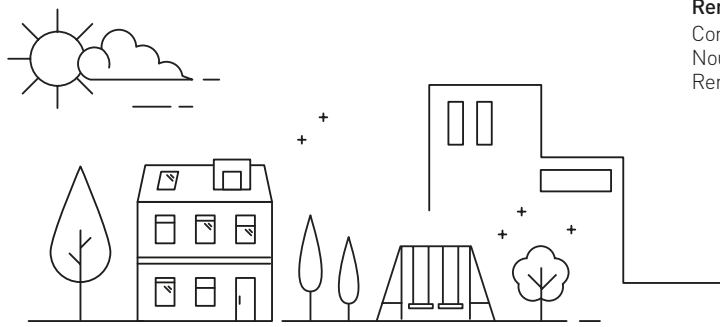
14 Les instances d'animation

Contrat de ville

Groupe Technique de Coordination
9 Groupes de travail thématiques

Renouvellement urbain

Comité Technique
Nouveau Programme de Renouvellement Urbain





16 À l'échelle locale

Nantes

- 16 Réunions annuelles d'animation du Contrat de Ville
- 17 Dialogue citoyen

Rezé

- 18 Le comité de pilotage Rezé Château-Mahaudières
- 18 Comité de pilotage projet urbain Rezé Château-Mahaudières
- 19 Comité technique d'animation du Contrat de Ville Rezé Château-Mahaudières
- 19 Comité technique Gestion urbaine et sociale de proximité Rezé Château-Mahaudières
- 19 Dialogue citoyen

Orvault

- 20 Comité de pilotage Politique de la Ville
- 21 Comité de pilotage GUSP
- 21 Dialogue citoyen

Saint-Herblain

- 22 Comité pilotage Politique de la Ville
- 23 Cellule opérationnelle GUSP
- 23 Dialogue citoyen

24 Les partenaires du contrat de ville

La Politique de la Ville, c'est quoi ?

La Politique de la Ville vise à réduire les écarts de développement de certains quartiers et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Son périmètre : 25 quartiers en décrochage* à l'échelle de l'agglomération, dont 15 quartiers Politique de la Ville pour une action ciblée.

15

**quartiers
prioritaires** de la
Politique de la Ville

4

communes
Nantes, Rezé, Orvault
et Saint-Herblain

53 000

**habitants
concernés**

1000

acteurs (habitants,
associations,
institutions...) ont
participé à l'élaboration
des plans d'actions
concernant les
15 quartiers prioritaires

Le contrat de ville, à quoi ça sert ?

Conclu à l'échelle intercommunale pour 6 ans, le contrat de ville 2015/2020 **constitue le cadre d'intervention commun à l'ensemble des partenaires, dans les 15 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).**

Il identifie les priorités et les actions à mettre en oeuvre en faveur de la cohésion sociale, du cadre de vie et du renouvellement urbain, du développement économique et de l'emploi. Il définit également les modalités de gouvernance et de participation citoyenne.

Des repères utiles pour mieux participer au contrat de ville 2015/2020

Ce livret donne les points de repère essentiels à la participation de chacun dans la Politique de la Ville.

Sans lister de manière exhaustive l'ensemble des instances existantes, par essence en perpétuel renouvellement, il permet d'identifier **les lieux de gouvernance, les temps forts de l'année et les instances de pilotage et d'animation** du dispositif à l'échelle de l'agglomération et de chaque ville.

Pour le volet d'animation du contrat de ville à l'échelle locale, trois entrées ont été privilégiées : les instances de pilotage, les instances d'animation de la démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, les liens avec les démarches de dialogue citoyen.

* = voir glossaire p. 25



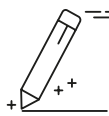
Une gouvernance* élargie qui se construit *ensemble*

Le nouveau cycle de la Politique de la Ville porte une ambition forte : mobiliser les compétences, les moyens, les talents de chacun (institutions, bailleurs, associations et habitants) au service de l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers prioritaires.

Des principes communs partagés pour favoriser la participation

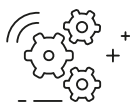
- **L'interconnaissance entre acteurs** : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble
- **La reconnaissance de la légitimité de chacun des acteurs** : Pour que chacun se sente à la fois légitime et reconnu dans sa prise de parole ;
- **Une posture d'ouverture par rapport à de nouveaux modes de faire** : Que chacun accepte de partager ses pratiques et de les faire évoluer
- **La transparence** : Sur les règles de fonctionnement et la manière dont est intégrée la parole de chacun des acteurs dans la prise de décision.

L'HISTOIRE DE LA GOUVERNANCE ÉLARGIE



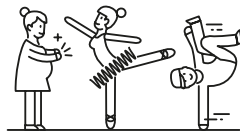
2014

Co-écriture du contrat de ville par plus de 150 acteurs. Gouvernance élargie à 7 associations et aux bailleurs.



2015

Élaboration de plans d'actions sur les 15 quartiers Politique de la Ville par 1 000 acteurs (habitants, associations, institutions, etc.)



2016

Poursuite de l'installation des instances, avec la mise en place de 5 conseils citoyens : Malakoff, Nantes Nord, Sillon, Rezé-Château-Mahaudières, Plaisance.



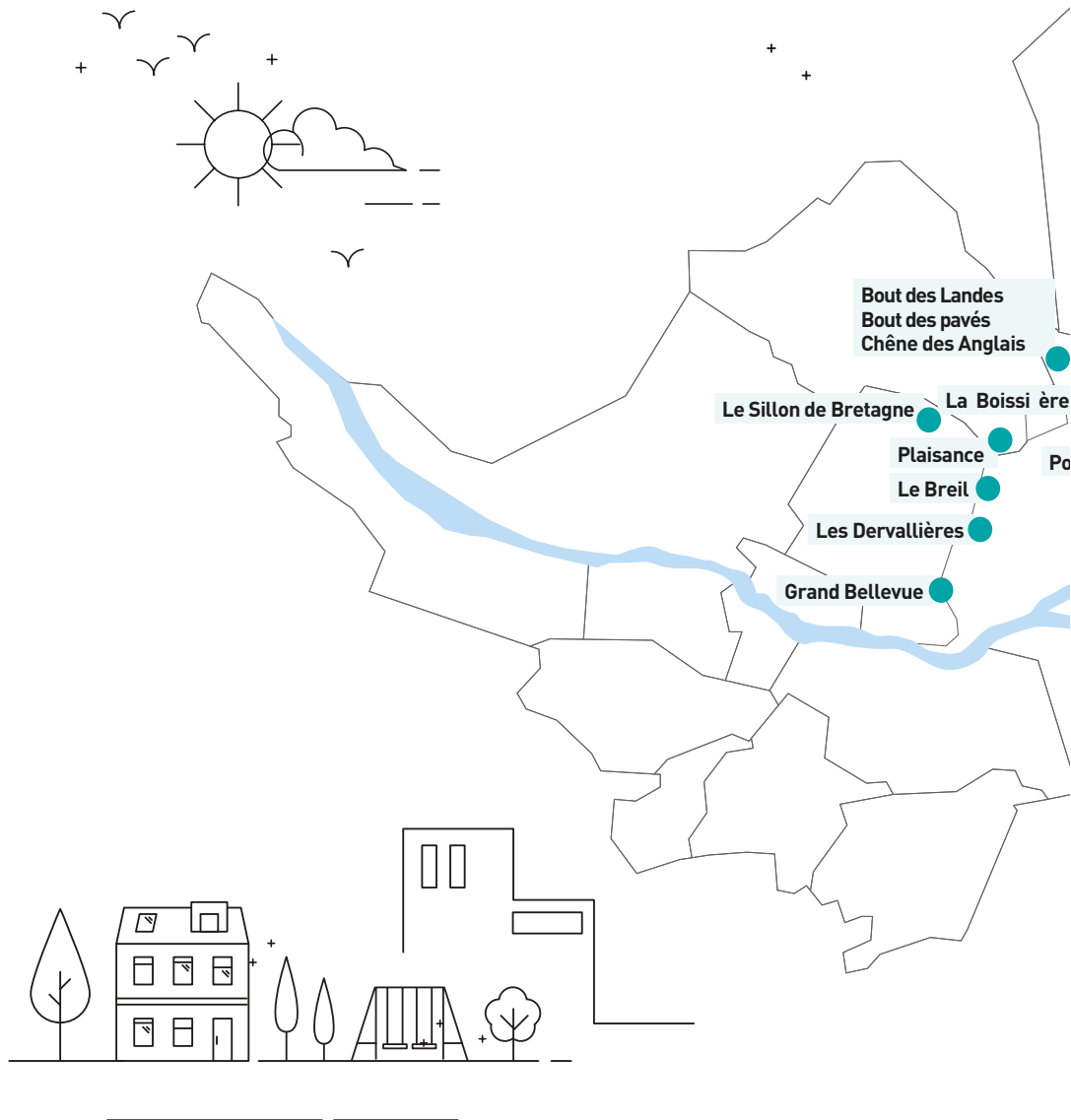
et en 2017...

Validation de la charte de participation et point d'étape 2 ans après la signature du contrat de ville : le séminaire des acteurs. Accompagnement au développement et à l'émergence des conseils citoyens.



Les 15 quartiers

Politique de la Ville



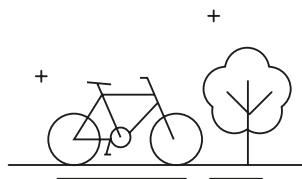
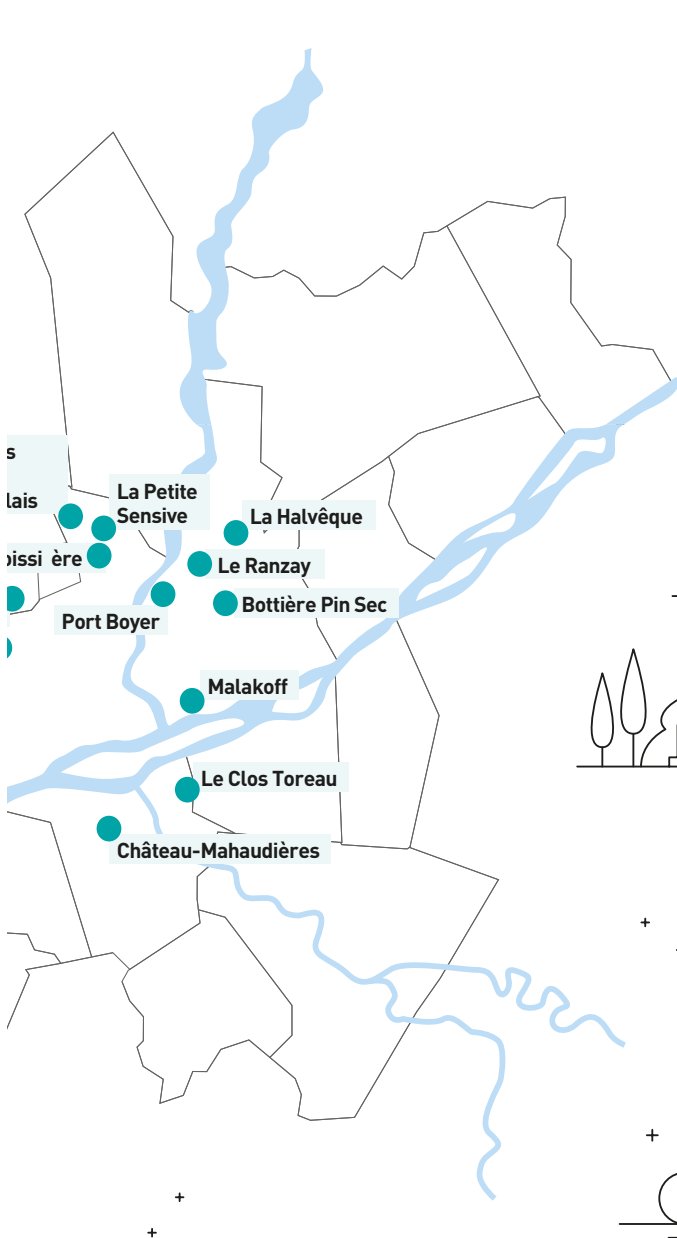


Schéma d'animation et de pilotage du **contrat de Ville**

Schéma validé par le Comité de pilotage Contrat de Ville en décembre 2015.
Des évolutions pourront être apportées sur la durée du contrat.



Participation citoyenne



UN RDV ANNUEL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Il constitue le temps fort de mobilisation
de tous les acteurs autour de la Politique
de la Ville.



INTER CONSEILS

Ils constituent le lieu de partage
entre les conseils citoyens.



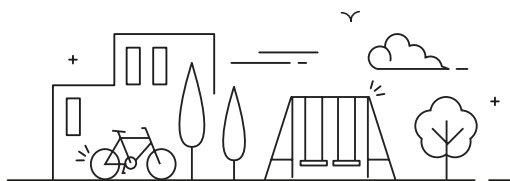
ATELIERS PARTICIPATIFS

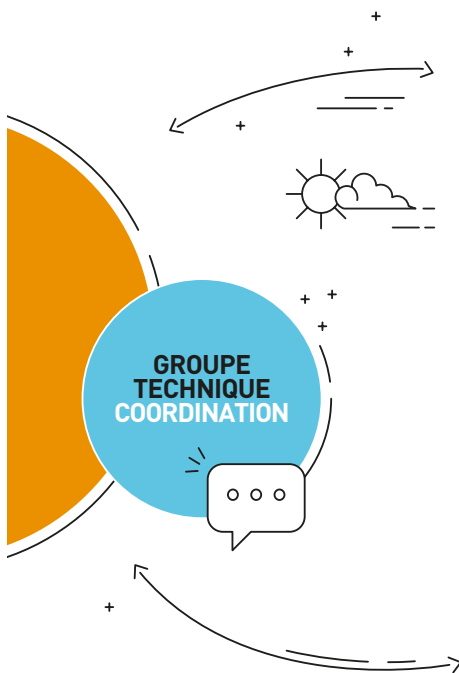
Les ateliers ponctuels peuvent concerner
différents thèmes tels que **l'accès aux droits,
la culture, la participation citoyenne ou la
Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
(GUSP)**. Ils mobilisent une diversité d'acteurs
sur un temps donné.



CONSEILS CITOYENS

Ils visent à donner la parole aux
habitants et associations du
quartier. Membres des instances
de pilotage et d'animation du
contrat de ville, ils sont également
invités à participer aux démarches
de dialogue citoyen des villes.





Mobilisation des politiques publiques



9 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

- Renouvellement urbain et cadre de vie
- Accès aux droits et qualité de services
- Santé
- Réussite éducative, éducation, jeunesse
- Développement économique, emploi, formation
- Gouvernance et participation citoyenne
- Tranquillité publique et prévention de la délinquance
- Culture
- Lutte contre les discriminations

COMITÉ DES FINANCEURS APPEL À PROJETS

Il statue sur les co-financements des projets déposés à l'appel à projets.

UNE INSTANCE DE SUIVI PAR QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Avec les représentants des institutions signataires, des associations et des habitants

- Agglomération
- 15 Quartiers Politique de la Ville
- Instance d'arbitrage
- Instance d'animation du Contrat de Ville
- Instance de participation

Vos repères de l'année

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Un travail au long cours
pour les instances

GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

- Partage d'actualités
- Suivi des plans d'actions
- Capitalisation des bonnes pratiques
- Mobilisation des partenaires

ATELIERS PARTICIPATIFS

Mobilisation d'un panel d'acteurs
sur un thème précis, sur un temps
donné (3 séances de travail) :

- Partage de diagnostics,
- Repérage de bonnes pratiques
- Recueil d'avis,
- Recueil de préconisations...



RÉGULIÈREMENT

Des mobilisations
périodiques

 Janvier

GRUPE TECHNIQUE COORDINATION (GTC)

- Animation de la transversalité entre les groupes de travail.
- Préparation des COPIL.

 Septembre

GRUPE TECHNIQUE COORDINATION

 Octobre

COPIL CV
Égalité Accessibilité



Février

**COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL)
CONTRAT DE VILLE (CV)**

- Suivi des engagements des partenaires autour du contrat de ville



Juin

COPIL CV

**Attractivité Mobilité
Participation**

Mars

COMITÉ FINANCEURS

- Arbitrage sur les co-financements des projets



**SÉMINAIRE DES ACTEURS
DU CONTRAT DE VILLE**

- Point d'étape à 2 ans
- Perspective sur les chantiers en cours et à venir

Mai

**GROUPE TECHNIQUE
COORDINATION**



Octobre/
novembre

**LANCEMENT APPEL
À PROJETS**



L'action dans les quartiers prioritaires visent 5 enjeux transversaux : l'attractivité, la mobilité, l'égalité des droits, l'accessibilité et la participation. Les COPIL CV sont organisés autour de ces 5 enjeux.

À l'échelle de l'agglomération

Les instances de pilotage

Comité de Pilotage (COPIL) du Contrat de Ville

PILOTAGE

Élue métropolitaine déléguée à la Politique de la Ville / Sous Préfet délégué à la Politique de la Ville

FRÉQUENCE

3 fois par an

MISSIONS

- Valider les programmes d'actions annuels

- Suivre les engagements des partenaires
- Échanger/Débattre sur des enjeux identifiés
- Faire un retour sur l'appel à projets contrat de ville

COMPOSITION

- Signataires du contrat de ville
- Collège associatif : 7 associations ★
- Représentants des conseils citoyens ★
- Pilotes des 9 groupes de travail thématiques

Comité des Financeurs - Appel à Projets

PILOTAGE

Élue métropolitaine déléguée à la Politique de la Ville / Sous Préfet chargé de la Politique de la Ville

FRÉQUENCE

1 fois par an

MISSIONS

- Prioriser les projets et statuer sur les cofinancements
- Analyser les dynamiques à l'œuvre dans les quartiers

COMPOSITION

Signataires du contrat de ville

Comité de pilotage nouveau programme national de renouvellement urbain - npnru (revue de projet)

À l'échelle de l'agglomération, quatre quartiers bénéficient du NPNRU 2014/2024 qui finance 6 milliards d'investissement sur 200 quartiers prioritaires à l'échelle nationale:

- Grand Bellevue (quartier d'intérêt national)
- Nantes Nord (quartier d'intérêt national)
- Bottière Pin Sec (quartier d'intérêt national)
- Dervallières (quartier d'intérêt régional)

PILOTAGE

Élue métropolitaine déléguée à la Politique de la Ville/ Sous Préfet chargé de la Politique de la Ville

FRÉQUENCE

2 fois par an

MISSIONS

- Piloter stratégiquement l'ensemble du Nouveau programme national de

renouvellement urbain (NPNRU)

- Valider les axes stratégiques

COMPOSITION

- Maire de la Ville de Nantes et les adjoints et Vice-Présidents concernés
- Maire de la Ville de Saint Herblain et les adjoints et Vice-Présidents concernés
- Agence Nationale de Renouvellement Urbain et la délégation territoriale (DDTM)
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Bailleurs sociaux
- Aménageurs
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Action Logement, Opérateurs privés
- Directions concernées de Nantes Métropole et des villes de Nantes et Saint Herblain
- Représentants des Conseils citoyens ★



Les instances participatives

Conseils citoyens

PILOTAGE

Les conseils citoyens sont indépendants. Les formes d'organisation et de pilotage sont propres à chaque conseil citoyen.

MISSIONS

- Donner la parole aux habitants

- Participer aux instances de pilotage

COMPOSITION

- Habitants tirés au sort
- Représentants des associations et acteurs locaux

Inter-conseils

PILOTAGE

Les conseils citoyens sont indépendants. Les modalités de réunions en inter-conseils relèvent de leur choix.

MISSIONS

- Favoriser l'échange entre les conseils citoyens
- Partager les actions et initiatives en cours

COMPOSITION

- Représentants de chacun des conseils citoyens
- En fonction de l'ordre du jour et à la demande des conseils citoyens :
- Elus délégués à la politique des collectivités
 - Sous-préfet
 - Autres invités

Ateliers participatifs

PILOTAGE

Déterminé en fonction des thématiques

FRÉQUENCE

Mobilisation sur un temps donné (ex : trois séances de travail)

MISSIONS

- Mobiliser sur un thème précis différents acteurs, qu'ils soient professionnels privés ou publics, usagers, habitants d'un quartier, afin de partager un diagnostic, recueillir

les avis, croiser les regards et solliciter des préconisations.

COMPOSITION

- Ouverts aux professionnels privés ou publics, bailleurs, associations et membres de conseils citoyens

RDV annuel des Quartiers

PILOTAGE

Élue métropolitaine déléguée à la politique de la ville/ Sous-Préfet chargé de la politique de la ville

FRÉQUENCE

1 fois par an

MISSIONS

- Donner la parole aux acteurs des quartiers
- Partager les priorités Politique de la Ville et l'appel à projets de l'année n+1

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- Favoriser l'émergence de dynamiques inter-acteurs/ inter-quartiers
- Echanger sur les projets réalisés dans les quartiers
- Débattre autour d'un thème à visée prospective

COMPOSITION

Temps très large : ensemble des acteurs de la Politique de la Ville, investis ou non dans les instances du contrat de ville

À l'échelle de l'agglomération

Les instances d'animation

CONTRAT DE VILLE

Groupe Technique de Coordination

PILOTAGE

Mission Politique de la Ville de Nantes
Métropole / Service Politique de la Ville
de la Préfecture

FRÉQUENCE

3 fois par an en amont des comités de pilotage

MISSIONS

- Partager l'actualité en matière de Politique de la Ville
- Suivre les plans d'actions des groupes de travail
- Partager entre groupes de travail

- Mobiliser les partenaires
- Préparer les comités de pilotage

COMPOSITION

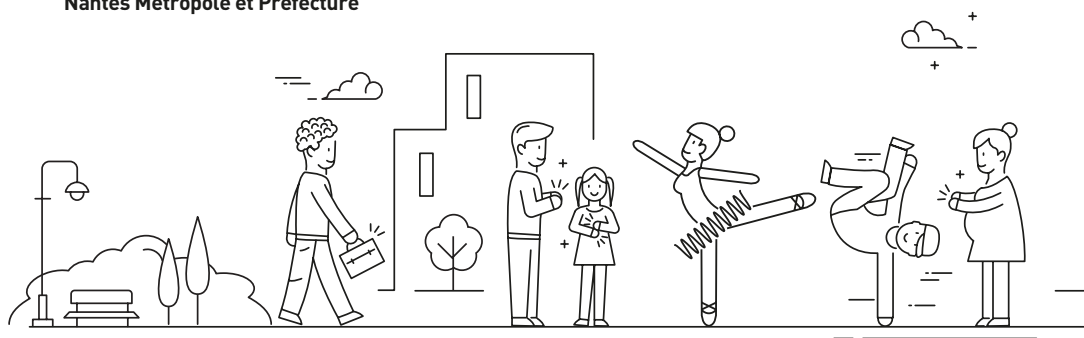
- Mission Politique de la Ville de Nantes Métropole
- Service Politique de la Ville de la Préfecture
- Référents techniques Politique de la Ville des 4 villes
- Pilotes des 9 groupes de travail thématiques
- Collège associatif : 7 associations ★
- Représentants des conseils citoyens ★

9 Groupes de travail thématiques

PILOTAGE

- Renouvellement urbain et cadre de vie : **Direction Départementale des territoires et de la Mer et Nantes Métropole**
- Développement économique, emploi et formation : **Nantes Métropole**
- Tranquillité publique et prévention de la délinquance : **Préfecture**
- Gouvernance et participation citoyenne : **Nantes Métropole et Préfecture**

- Accès aux droits et qualité de services : **Conseil départemental**
- Santé : **Agence Régionale de Santé et Nantes Métropole**
- Réussite éducative, enfance, jeunesse : **Préfecture**
- Lutte contre les discriminations : **Ville de Nantes et Préfecture**
- Culture : **une association et la Préfecture**





FRÉQUENCE

En fonction du programme de travail

MISSIONS

- Partager l'actualité sur la thématiques ;
- Capitaliser des bonnes pratiques ;
- Suivre la mise en œuvre des actions ;
- Identifier les questions à remonter auprès des autres pilotes des groupes de travail thématiques
- Identifier les priorités à fixer dans le cadre de l'appel à projets pour l'année suivante

COMPOSITION

Ouverts aux techniciens, bailleurs, associations ★ et membres de conseils citoyens ★

RENOUVELLEMENT URBAIN

Comité Technique Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

A l'échelle de l'agglomération 4 quartiers bénéficient du NPNRU 2014/2024 qui finance 6 milliards d'investissement sur 200 quartiers prioritaires à l'échelle nationale : Grand Bellevue, Nantes Nord, Bottière-Pin Sec, Dervallières.

PILOTAGE

Directeur de projet de Nantes Métropole

FRÉQUENCE

2 fois par an

MISSIONS

- Piloter techniquement l'ensemble du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain
- Préparer les revues de projet

COMPOSITION

- Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) et la Délégation territoriale (DDTM)
- Bailleurs sociaux
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Action Logement
- Directions concernées de Nantes Métropole et des villes de Nantes et Saint Herblain
- Délégués du Préfet



Animation du contrat de ville *à l'échelle locale*

Nantes

12 Quartiers Politique de la Ville concernés

Grand Bellevue, Dervallières, Malakoff, Le Breil, Nantes Erdre (Halvêque, Ranzay, Port Boyer), Bottière Pin Sec, Clos Torreau, Nantes Nord (Bout des Landes/Bout des Pavés/Chênes des Anglais, Boissière, La Petite Sensive)

Réunions annuelles d'animation du contrat de ville (par quartier)

PILOTAGE

Equipe de quartier / Département citoyenneté
vie sociale

FRÉQUENCE

2 fois par an

MISSIONS

- Assurer une veille socio-urbaine et/ou partager des dynamiques sociales et urbaines à l'œuvre sur les territoires
- Partager les priorités du quartier et stratégie d'intervention en lien avec les plans d'actions opérationnels du contrat de ville et les orientations annuelles de l'appel à projets
- Partager les priorités et la programmation annuelle de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)
- Échanger sur les projets en cours et à venir : publics, associatifs, Conseils citoyens (de type revue de projets)

- Zoomer sur un enjeu ou une thématique à partager, évaluer l'impact des actions mises en œuvre
- Partager la mise à l'agenda : actualités, projets, réunions à venir

COMPOSITION

- Adjoint (e) de quartier
- Service de la ville et de la Métropole
- Délégué du Préfet
- Partenaires institutionnels : Bailleurs sociaux, Maison de l'Emploi/Mission Locale, Conseil Départemental, CAF, ACCOORD
- Associations de quartier ★
- Conseils citoyens ★
- D'autres partenaires peuvent être associés à l'invitation conjointe de la ville et/ou des délégués du Préfet





Dialogue citoyen

Les conseils citoyens ★ et les associations ★ sont invités par la Ville et s'ils le souhaitent à partager leurs travaux, réflexions et contributions, dans les différents espaces d'expression et de débat, au service des projets du quartier, parmi lesquels :

- des rencontres de quartier, temps forts 2 fois par an d'expression et d'échanges autour des projets du quartier et de son évolution,
- des Ateliers permanents ou du projet pour contribuer dans la durée aux projets de renouvellement urbain et pour la cohésion sociale (projet ANRU),
- des Ateliers citoyens thématiques ou sectoriels (un micro-quartier, une place, un square)... pour contribuer à un projet d'aménagement ou encore à une politique publique, par l'élaboration d'un avis citoyen,
- des groupes projets de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, diagnostics en marchant, marches exploratoires autour du cadre de vie et des espaces publics.

- groupes projets pour des actions très concrètes d'animation du quartier ou sur un projet spécifique.

Pour plus d'information, NantesCO.fr et Nantes.fr (rubrique dialogue citoyen)



Animation du contrat de ville à l'échelle locale

Rezé

1 Quartier Politique de la Ville concerné

Rezé-Château

Le comité de pilotage Rezé Château -Mahaudières

PILOTAGE

Maire/ Élu(e) métropolitaine déléguée à la politique de la Ville/Représentant de l'État

FRÉQUENCE

1 fois par an

MISSIONS

- Faire un point d'étape sur le contrat de ville, les orientations, les actions mises en œuvre sur les différents dispositifs et champs d'intervention (GUSP, prévention, renouvellement urbain, appel à projet, emploi, PRE (Programme de Réussite éducative), participation des habitants...).
- Échanger sur les besoins et les évolutions à envisager.

COMPOSITION

- Maire, l'élue métropolitaine à la Politique de la Ville et le délégué du Préfet
- Représentants institutionnels du contrat de ville présents localement (Nantes Métropole, Etat, bailleurs, Caf, Conseil Départemental, ADPS, Maison de l'Emploi...)
- Directions générales adjointes de la ville
- Élus thématiques concernés
- Habitants membres du conseil citoyen ★
- Selon l'ordre du jour :
 - Directions ville/Nantes Métropole concernées
 - Élargissement possible à des associatifs ★ du Château

Comité de pilotage projet urbain Rezé Château-Mahaudières

PILOTAGE

Maire de Rezé/Vice Présidente déléguée à la Politique de la Ville

FRÉQUENCE

A minima 1 fois par an avec ensemble des acteurs (dont Bailleurs et conseil citoyen ★) + des comités de pilotages plus restreints Ville/ Nantes Métropole ou thématiques (ex. : espaces publics, programmation, habitat, concertation)

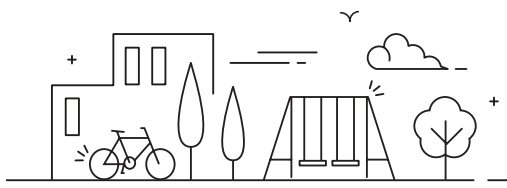
MISSIONS

- Poursuivre la démarche engagée avec le schéma directeur – mise en œuvre et suivi ZAC

COMPOSITION

- Nantes Métropole- Direction Territoriale d'Aménagement ouest agglomération
- Nantes Métropole : pôle Loire Sèvre Vignoble / Mission Politique de la Ville
- Services urbains Ville + service Logement et Politique de la Ville

Des comités techniques ou groupes de suivi restreints complètent la gouvernance sur le projet urbain avec les mêmes acteurs.



Comité technique d'animation du contrat de ville Rezé Château-Mahaudières

PILOTAGE

Le responsable du service Logement et Politique de la Ville de Rezé

FRÉQUENCE

2 fois par an

MISSIONS

- Structurer et coordonner le projet de territoire du Château.
- Partager les orientations prioritaires
- Co-élaborer un plan d'actions
- Assurer la veille active pour Pont-Rousseau et Ragon, en particulier sur les actions menées dans le cadre du PRE, de la GUSP, et du CSC Ragon.

- Suivre l'avancée des dispositifs et actions (appel à projet)

COMPOSITION

- L'élue municipale déléguée à la politique de la ville et les élus de quartier sont présents
- Services de la Ville,
- État (délégué du Préfet)
- Nantes métropole (Mission Politique de la Ville)
- Partenaires institutionnels : Bailleurs, Conseil Départemental, CAF, Pôle emploi, Maison de l'emploi/Mission locale
- Les acteurs associatifs ★ impliqués sur le quartier du Château,
- Les habitants membres du conseil citoyen. ★

Comité technique Gestion Urbaine et Sociale de Proximité Rezé Château-Mahaudières

PILOTAGE

Agent de développement du service Logement et Politique de la Ville en lien avec le responsable de service

FRÉQUENCE

2 à 3 fois par an

MISSIONS

- Élaborer un plan d'actions opérationnel de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
- Suivre et mettre en œuvre le plan d'actions, évaluer et ajuster,
- Assurer une veille permanente sur les problématiques de GUSP.
- Faciliter la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions

- Rendre compte en comité de pilotage Politique de la Ville Château

COMPOSITION

- Ville (Service Logement et Politique de la Ville)
- État (Délégué du préfet)
- Nantes métropole (Pôle et Mission Politique de la Ville)
- Bailleurs,
- Les services de la ville,
- Des habitants membres du conseil citoyen ★
- Des habitants volontaires de la GUSP

Élargissement possible selon ordre du jour :
acteurs associatifs, éducatifs, commerçants,
copropriétés...

Dialogue citoyen

Le conseil citoyen ★ Château-Mahaudières : Le conseil citoyen a été créé en octobre 2015. Il est autonome. Il est amené à donner son avis et à faire des propositions dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Ville et de la ZAC Château (projet urbain). Il peut également être à l'initiative de projets sur le quartier et dispose pour cela d'un fonds d'initiative octroyé par la ville.

Le conseil citoyen et les associations sont également invités à partager leurs travaux, réflexions, actions et à participer aux nouvelles instances de dialogue citoyen mises en place par la ville :

- Dialabs : des laboratoires de dialogue entre Rezéens d'un même quartier pour échanger sur un sujet d'intérêt collectif
- Comités Grand quartier : organisées tous les ans à l'initiative de la ville, ces rencontres, ouvertes à tous, sont l'occasion de faire le point sur les projets de la ville et de la Métropole et sur les démarches de participation en cours
- Observatoire citoyen des politiques publiques : un groupe de citoyens qui analyse une politique publique menée par la ville (culture, environnement, éducation...) et propose des pistes d'amélioration et d'évolution.

Animation du contrat de ville *à l'échelle locale*

Orvault

1 Quartier Politique de la Ville concerné

Plaisance

Comité de pilotage Politique de la Ville

PILOTAGE

Adjoint délégué à la cohésion sociale

FRÉQUENCE

1 fois par an

MISSIONS

- Suivre le plan d'actions opérationnel
- Adapter le plan d'actions aux évolutions des besoins du territoire
- Coordonner les projets du quartier dans l'ensemble de leurs dimensions (sociale, accès au droit, cadre de vie, rénovation urbaine, prévention/tranquillité publique...)

COMPOSITION

- Élus : Adjoint délégué à la cohésion sociale, Adjointe déléguée à la jeunesse, Adjoint à l'éducation, Adjointe aux sports, Adjoint à la culture, Adjointe déléguée aux seniors, au logement et à l'insertion

- Techniciens :
 - Directeur délégué à la Cohésion, Sociale et à la Solidarité
 - Directeur délégué à la Culture aux Sports et aux Equipements,
 - Directeur des Sports, Vie Associative et Moyens Généraux, Responsable service Jeunesse, Responsable service Citoyenneté Prévention
- Délégué du Préfet
- Un représentant du Conseil Citoyen ★





Comité de pilotage Gestion Urbaine et Sociale de Proximité

PILOTAGE

Adjoint délégué à la cohésion sociale

FRÉQUENCE

1 fois par an

MISSIONS

- Assurer le pilotage du programme de la GUSP en définissant les orientations et la stratégie à mettre en place, en amont ou au regard des actions, garantir la place des habitants dans la démarche

COMPOSITION

- Elus : Le Maire ou son représentant, Adjoint à la cohésion sociale, Adjoint à la proximité, Adjointe au logement, Conseiller municipal, élu de quartier
- Services de la ville
- Services citoyenneté prévention
- Services techniques
- Nantes Métropole : Pôle Erdre et Cens, Mission Politique de la Ville
- Atlantique Habitations : Direction des relations clients
- Délégué du préfet
- Un représentant du Conseil Citoyen ★

Dialogue citoyen

- Le conseil citoyen ★ de Plaisance : associé à l'ensemble des actions ou réflexions sur le territoire de Plaisance, autonome dans ses orientations de travail et ateliers. Il est également invité s'il le souhaite à partager ses travaux avec le conseil de quartier Bois Saint Louis Plaisance Ferrière Val d'Or
- Le groupe habitant de la GUSP : diagnostic en marchant annuel autour du cadre de vie et des espaces publics servant de base à l'élaboration du plan d'action annuel
- Des groupes projets pour des actions d'amélioration du cadre de vie ou des animations de territoire dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité mêlant associations de quartier et habitants.





Animation du contrat de ville

à l'échelle locale

Saint-Herblain

2 Quartiers Politique de la Ville concerné

Grand Bellevue et Sillon

Comité pilotage Politique de la Ville : *Instance politique interne à la ville*

PILOTAGE

Adjointe en charge de la cohésion sociale
et des politiques de la ville

FRÉQUENCE

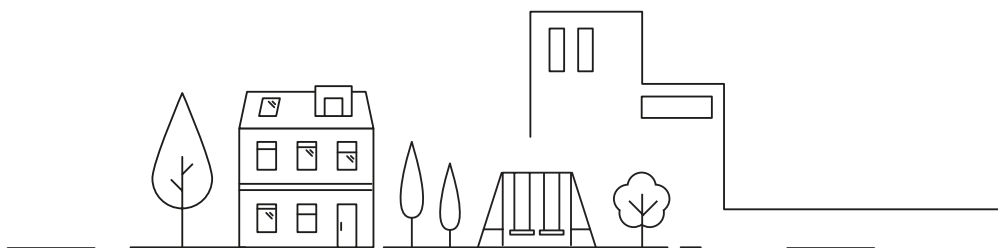
3 fois par an

MISSIONS

- Suivre le plan d'actions opérationnel
- Adapter le plan d'actions aux évolutions des besoins du territoire
- Coordonner les projets du quartier dans l'ensemble de leurs dimensions (sociale, accès au droit, cadre de vie, rénovation urbaine, prévention/tranquillité publique...)

COMPOSITION

- Direction Générale
- Direction de la prospective, de l'évaluation et du contrôle de gestion
- Mission Dialogues et territoires
- Adjointe en charge de la politique de la cohésion sociale et des politiques de la ville
- Adjointe en charge de l'éducation
- Adjointe en charge de la citoyenneté, de la démocratie participative et de l'égalité des droits
- Adjointe en charge des solidarités et des affaires sociales
- Adjoint en charge de la vie associative, de l'action socioculturelle et des relations internationales





Cellule opérationnelle GUSP

PILOTAGE

Mission Dialogues et territoires

FRÉQUENCE

1 fois par mois

MISSIONS

Cette instance dont le fonctionnement repose sur l'observation de terrain est chargée de recenser et de traiter de manière plus quotidienne les problèmes de terrain et de faire remonter au Comité technique les problématiques plus complexes.

COMPOSITION

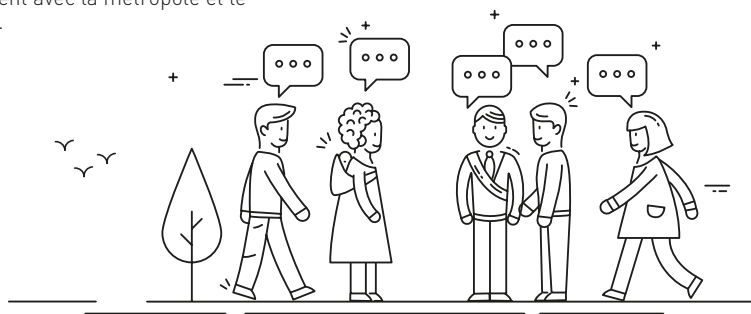
Composée d'un périmètre d'acteurs plus restreint et de terrain :

- Chargé de coordination parc de la Saveze

- Directeur du centre socioculturel du Sillon
- Chargé de prévention
- Agence Départementale de la prévention Spécialisée
- Médiateurs sociaux de proximité ville et bailleur
- Responsable de secteur bailleur
- Police municipale
- Directrice de la Médiathèque Gao
- animateur jeunesse
- Chef projet GUSP pôle Loire Chézine
- Direction autre de la ville représentée selon les thématiques

Dialogue citoyen

- Le Conseil Citoyen ★ du Sillon est membre de plein droit du Forum, instance participative ouverte composée de volontaires et d'Herblinois tirés au sort. Le Forum est constitué par quartiers et sollicité sur les projets participatifs en cours en lien principalement avec la métropole et le cadre de vie.
- Le Forum a la primeur des informations pour les concertations organisées par la Ville dans le cadre des dialogues herblinois



Les partenaires

Pilotes



Villes



Organismes publics



Bailleurs



Associations

- Les Badauds Associés (LBA)
- Le Centre Interculturel de Documentation (CID),
- La Fédération Loire-Atlantique La ligue de l'Enseignement 44 (FAL)
- La Luna
- La Maison des Adolescents (MDA)
- OCEAN
- PaQ'La Lune

Conseils citoyens et habitants des quartiers prioritaires Politique de la V



Glossaire

Autres collectivités



Quartiers en décrochage

L'agglomération nantaise est dans une dynamique positive tant d'un point de vue démographique qu'économique. Cela se traduit notamment par un revenu médian 11% plus élevé que celui des aires urbaines nationales. Cependant, les écarts se creusent : 25 quartiers localisés sur 7 communes et représentant 11% de la population de l'agglomération nantaise, sont repérés comme montrant des signes de vulnérabilité et de décrochage par rapport à la dynamique de l'agglomération.

Quartier prioritaire Politique de la Ville

Quartiers identifiés au titre du décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 et pour lesquels est mobilisé en priorité le droit commun ainsi que les dispositifs, démarches et crédits spécifiques au regard de leurs situations socio-économiques et urbaines

Gouvernance

Mode de pilotage et d'animation territoriale qui, en complément des modes de décisions représentatifs, s'appuie sur l'ensemble des ressources locales et vise à associer l'ensemble des parties prenantes à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions déployées

COPIL CV

Comité de pilotage Contrat de Ville

GTC CV

Groupe technique de coordination Contrat de Ville

NPNRU

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Le NPNRU finance 6 milliards d'euros d'investissement dans 200 quartiers au niveau national. À l'échelle de l'agglomération, quatre quartiers bénéficient du NPNRU 2014/2024 :

- Grand Bellevue (quartier d'intérêt national)
- Nantes Nord (quartier d'intérêt national)
- Bottière Pin Sec (quartier d'intérêt national)
- Dervallières (quartier d'intérêt régional)

ANRU

Agence Nationale de Renouvellement Urbain

GUSP

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité



SAMO



15 horizontal dotted lines for writing.



Pour participer, contactez :
**Le service politique de la ville
de Nantes Métropole :**
02 40 99 98 86